

maison à rénover

À VENDRE à pd 100.000€

à Marbais

> PARC PRÉ SAINT-PIERRE
n°21



Dans un cadre résidentiel, proche du centre de Marbais et de ses commodités, un lotissement verdoyant comprend **une maison destinée à la vente.**

Maison mitoyenne 2 façades se composant d'un rez-de-chaussée avec hall d'entrée, WC, espace chaudière, séjour / salle-à-manger de 14m² et cuisine (6.6m²). L'étage se répartit autour d'un hall de nuit, d'un espace salle de bain et de 3 chambres. Un jardin privatif de 120m² arbore également l'habitation.

- ★ 2 FACADES
- ★ 3 CHAMBRES
- ★ REZ (54m²) + 1 (54m²)
- ★ JARDIN PRIVATIF (120m²)

VENTE SOUS CONDITIONS

Les locataires de Notre Maison sont acquéreurs prioritaires. La procédure d'achat est régie par une circulaire de la Société Wallonne du Logement. Les candidats doivent répondre à des conditions strictes dont la non-propriété. [Plus d'infos.](#)

BUDGET RÉNOVATION À PRÉVOIR

Maison en vente à partir de 100.000€ (hors frais). Prévoir un budget conséquent de remise en état (traitement de l'humidité ascensionnelle et rénovation complète).

MAISON n°21
108m² | 1,7 ares
Faire offre à pd
100.000€ HTVA

Intéressé ?

☎ 071/53 91 03

@ secretariat@notremaison.be

notremaison 🌐 www.notremaison.be

Document informatif et non-contractuel

maison à rénover

À VENDRE à pd 100.000€

à Marbais

PARC PRÉ SAINT-PIERRE
n°21

CONDITIONS D'ACHAT

Notre Maison est une société de logements publics, ce qui signifie que certaines conditions légales doivent être respectées pour l'attribution d'un logement. Dans le cas de ce logement, vous devez cumuler:

- Être âgé d'**au moins 18 ans**
- Être **domicilié en Belgique**
- **Ne pas être plein propriétaire ou usufruitier** d'un autre logement au moment de la signature de l'acte
- **Occuper personnellement le bien** pendant 10 ans
- **Respecter le cahier des charges de la Société Wallonne du Logement**, que vous retrouverez sur www.swl.be

De plus, vous ne pourrez pas:

- **Mettre le logement** (ou une partie de celui-ci) **en location**
- **Exercer une activité professionnelle dans le logement** sans accord préalable et écrit de Notre Maison
- **Commencer les travaux avant la signature** de l'acte chez le notaire

Remarque:

- Pour obtenir les droits d'enregistrement à 0% et la réduction des frais de notaire, votre dernier avertissement extrait de rôle doit notifier des revenus globalement imposables inférieurs à 53.900€ (+ 2700€ par enfant à charge).

PROCÉDURE DE REMISE D'OFFRE

- Remettre offre sous pli fermé à l'adresse suivante: **167, Boulevard Tirou à 6000 Charleroi**.
- **Au plus tard le lundi 10 février 2020**, le cachet de La Poste faisant foi.
- Seules les **offres supérieures ou égales à 100.000€ HTVA** seront retenues. Une priorité est donnée aux locataires de Notre Maison, puis aux candidats locataires, puis aux pouvoirs locaux, puis aux autres. L'offre la plus élevée par ordre chronologique des catégories sera retenue.

VISITE PRÉVUE UNIQUEMENT - Confirmer votre présence par téléphone ou par mail (ci-dessous).

Le mercredi **29 janvier entre 15h et 16h**.

Intéressé ?

☎ 071/53 91 03

@ secretariat@notremaison.be

🌐 www.notremaison.be

notremaison

